Faculté des sciences de l'activité physique

BOURSE DE RÉDACTION DE THÈSE

Une bourse de 2 500$ pour chaque concours

Directives facultaires aux personnes candidates

Objectif

Permettre à une personne étudiante, déjà inscrite au doctorat sous la direction ou la codirection d'une professeure ou d'un professeur de la FASAP, de pouvoir se consacrer de manière plus intensive à la rédaction afin de déposer sa thèse dans un court délai.

Concours	Date limite pour déposer la demande de bourse	Date limite pour avoir fait le dépôt initial de la thèse
Automne	le 1 septembre	le 1 mai
Printemps	le 1 février	le 1 octobre

Critères d'admissibilité

- Être inscrit à temps complet au programme de doctorat de la FASAP;
- Ne pas avoir effectué le dépôt initial à la date limite du concours;
- Ne pas être titulaire d'une bourse d'un organisme subventionnaire fédéral ou provincial à la date prévue de dépôt initial de la thèse.

Conditions à remplir

1. Présenter, à l'appui de sa demande, un dossier comprenant :
    a. Le titre de la thèse, le nom de la ou des directrices ou directeurs, ainsi qu'une brève description du projet réalisé (maximum 150 mots);
    b. En deux pages maximum (Times new roman 12, marges de 2,5 cm, interligne 1,5), présenter un état d'avancement du projet et un échéancier des travaux approuvés par le/la directeur(trice) ou codirecteur(trice), incluant un tableau résumant l'avancement de la rédaction (nombre de chapitres remis et nombre de pages correspondant, nombre de chapitres corrigés et nombre de pages correspondant et enfin, nombre de chapitres à remettre et nombre de pages estimé);
    c. Une description de vos autres sources de financement (incluant vos charges de cours, s'il y a lieu) et de vos besoins financiers pour la même période;
    d. Une lettre de recommandation de votre directrice ou directeur de doctorat, confirmant que le calendrier proposé est réaliste;
    e. Une copie des notes obtenues à l'Université de Sherbrooke ou ailleurs (1er, 2e et 3e cycles);
    f. Un court curriculum vitae (maximum 2 pages), incluant la liste des réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

2. Déposer sa thèse (dépôt initial) au plus tard le **1 mai** / le **1 octobre** (selon le concours). Jusqu'à cette date, la somme de 1 000 $ sera retenue. La somme retenue sera versée au bénéficiaire sur réception de la preuve du dépôt de la thèse. Aucun délai ne sera accordé.

Critères d'évaluation

- L'état d'avancement du projet de recherche et le réalisme de l'échéancier proposé;
- L'importance de l'appui financier pour se consacrer à la rédaction de la thèse en vue d'un dépôt initial;
- Autres sources de financement au cours de la même période;
- Qualité du projet et du dossier universitaire;
- Réalisations (publications, communications scientifiques, participations à des congrès).

Évaluation

Le comité d'évaluation des demandes sera composé de trois membres du corps professoral de la FASAP, non impliqués dans la direction de la personne étudiante.

Dates de dépôt des dossiers

Les dossiers de demandes doivent être déposés au plus tard **le 1 septembre / 1 février (selon le concours)** en un seul fichier au format PDF (y inclure les relevés de notes) via le Formulaire en ligne pour la soumission :
Soumettre une candidature pour une bourse ou un prix (office.com)
Seuls les dossiers complets seront pris en compte (se référer aux conditions à remplir).